



Compte-rendu Conseil d'administration du 28-06-2023

Etaient présents :

Mme Cécile HARDY (CH), Yolande PHILIP (YP), Michel MARQUIS (MM), Christiane GARCIA (CG), Jean Pierre HARDY (JPH), Françoise BONNEAU (FB), Thierry HUBERT (TH), Hubert BRO (HB), Claude MEMIN (CM), Robert MICHEL (RM),

Absents : Denis ROUSSILLAT (DR), Gérard FORESTIER (GF),

Ordre du jour :

1. Ecole de Bridge
2. Cotisation pour la saison 2023/2024
3. Questions diverses

Au préalable, TH demande à faire une déclaration avant de passer à l'ordre du jour, il remet à chaque membre du CA copie d'un mail de Dominique BEGOU adressé à CG pour discussion.

S'agissant d'une communication privée entre D BEGOU et C GARCIA, le CA ne souhaite pas se prononcer sur ce sujet, et prend acte de la déclaration de TH.

1. Ecole de Bridge

❖ Tarification

CH demande à CG de faire un compte rendu sur l'enquête qu'elle a menée à propos de la tarification auprès des écoles de la région.

Après avoir délibéré, le CA décide les tarifs suivants pour la saison 2023/2024 :

- Cours de 1^{ère} année : 1^{er} trimestre gratuit – 2^e & 3^e trimestre 25 €/ trimestre
- Cours de 2^{ème} année : 25 € / trimestre
- Cours de 3^{ème} année : 25 € / trimestre
- Cours de Perfectionnement : 25 € / trimestre
- Cours de Spécialisation : TH demande une rémunération de 20€ / trimestre + 25€ à verser au club soit 45€

Ces tarifs sont payables en début de trimestre.

❖ Organisation :

CH souhaite faire la 3^è année pour continuer d'accompagner ses élèves et propose à TH de faire la 2^è année

TH demande également à faire la 3^è année pour compléter avec ses cours de spécialisation et annonce que s'il n'a pas la 3^è année, il ne fera pas la spécialisation.

MM, RM et CM souhaitent que toutes les forces vives des enseignants restent au complet. MM insiste sur les compétences de TH pour qu'il poursuive ses cours et propose de laisser la même organisation.

Bien que prendre la 2^è année sera moins de travail parce que déjà fait, CH insiste pour enseigner la 3^è année, car les élèves de 2^è année souhaitent poursuivre avec elle..

Après discussions et vote, CH considérant que l'intérêt du club doit passer avant tout, elle accepte de faire la 2^è année.

L'organisation sera donc la suivante :

➤ **ECOLE de BRIDGE** (cours élaborés selon programme FFB) :

- Cours de 1^{ère} année : Maurice COUPRON lundi soir
- Cours de 2^{ème} année : Cécile HARDY lundi matin
- Cours de 3^{ème} année : Thierry HUBERT jeudi soir
- Cours de Perfectionnement : Dominique BEGOU mardi matin

➤ **SPECIALISATION :**

- Cours de Spécialisation : Thierry HUBERT jeudi matin

2. Cotisations pour la saison 2023 / 2024

Licence FFB 2023 / 2024 : 37.00 €

Cotisation CBHP 33.00 €

Droits de table : seront valorisés après analyse du bilan d'exploitation arrêté à fin juin

3. Questions diverses

Le CA décide de s'inscrire pour la prochaine saison auprès de Bridge International pour le Trophée du voyage, le Simultanet et Octopus

Fin de la séance 20h00

Prochaine réunion mardi 29 aout à 18h30